



MEMO

18 - 1305

Validité: indéfinie

Destinataires:

CDB

FI

Tous avions - herbe coupée et risques pour nos avions

Présence de paquets d'herbe sur le terrain :

Certains d'entre vous l'ont sans doute remarqué, lorsque notre propriétaire / exploitant (ADP) fait procéder à la tonte du terrain, l'herbe n'est pas ramassée. La présence de ces gros paquets d'herbe sur notre terrain représente deux risques pour nos avions :

- Boucher les filtres à air, au risque de gêner le refroidissement normal de nos moteurs.
- Se prendre dans les systèmes de freinage, au risque de générer un départ de feu en cas d'échauffement.

Lors d'une réunion récente avec ADP nous avons demandé à ce que l'herbe soit systématiquement ramassée (comme c'était le cas il y a encore quelques années) lors des tontes, mettant en avant les risques ci-dessus. À ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse à cette demande. Dans cette attente, nous vous demandons d'être très prudents et attentifs lors de vos vols et de refaire les vérifications des filtres à air et des freins, APRÈS les vols. En effet, comme le montre la photo ci-dessous prise après un vol du RB, ces risques sont bien présents. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons retiré depuis longtemps les carénages des roues de nos Robin, car le risque supplémentaire est alors de ne pas détecter l'anomalie.



Bons vols en toute sécurité.